

6. LE PROJET DE REHABILITATION DU PARKING SOUTERRAIN

Pour définir le projet de rénovation et de mise aux normes du parking souterrain, la commune s'est faite assister d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (SCET) et d'une maîtrise d'œuvre (groupement SEBA EXPERT / HetR et associés).

La capacité du parking, suivant le projet de réfection, est de 233 places de stationnement.

Après les reprises structurelles du parking, le projet consiste à remettre aux normes de sécurité le parking afin de pouvoir accueillir les véhicules dans les meilleures conditions possibles (ventilation, éclairage et des mises aux normes électriques, sanitaires, ascenseur, etc). Les travaux prévoient aussi la pose de nouvelles menuiseries et la reprise des peintures (revêtements peinture de sols, plafonds et murs) et le traitement des façades.

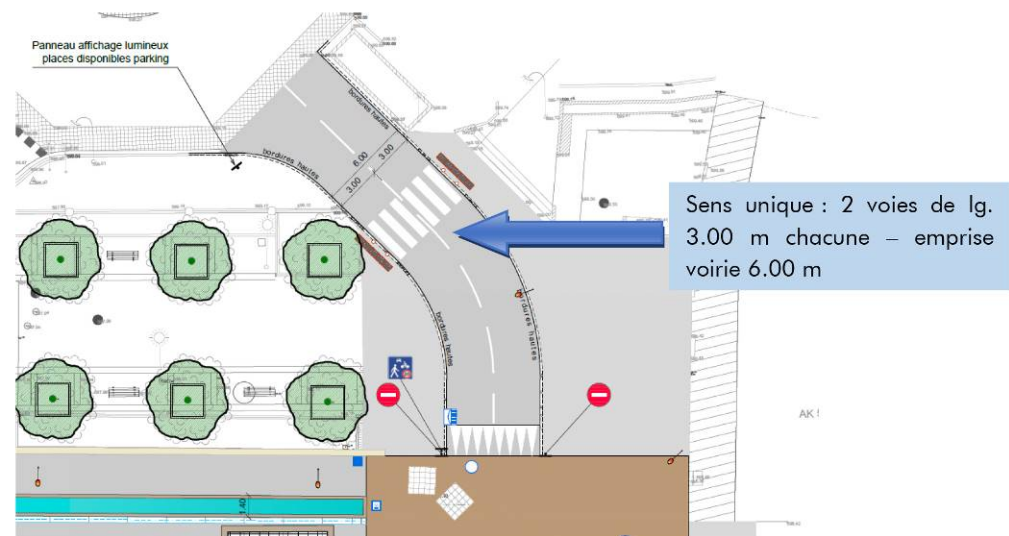
FOCUS

L'entrée et la sortie du parking simplifiées

La réfection du parking vise à réorganiser la circulation des véhicules en simplifiant l'entrée et la sortie.

L'aménagement vise à organiser l'ensemble des entrées/sorties du parking depuis le rond-point du 18 Juin 1940 situé au bout du bd Victor Hugo. Ce choix supprime les contraintes d'accès actuelles du parking. La place G. de Gaulle et le cours des Ares retrouvent une unité dans les espaces et pratiques piétonnes.

Une nouvelle entrée sera créée depuis le boulevard Gassendi vers les niveaux 0. L'accès se fera par une file de droite réservée depuis le rond-point du 18 Juin 1940 via une nouvelle rampe. La sortie se fera depuis le R-1 et conservera son emplacement initial.



Une circulation intérieure modifiée

La centralisation des entrée/sortie propose l'avantage d'une circulation interne optimisée avec une sortie des véhicules en circuit court. Les stationnements sont concentrés aux niveaux -1 et -2, avec un rétablissement de 5 places PMR au niveau -1 positionnées à côté du futur ascenseur.

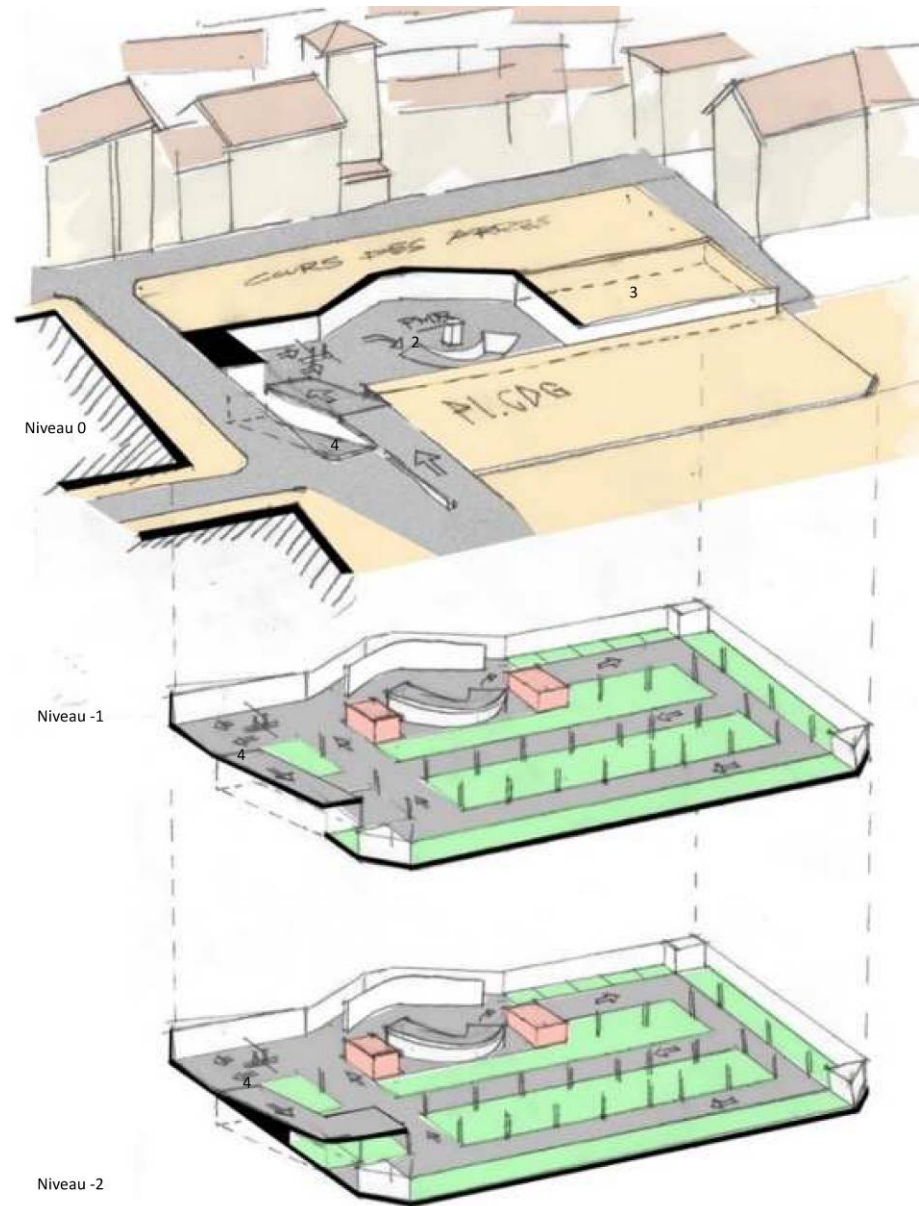
Au niveau 0, seule la rampe cylindrique sera conservée et son sens initial de circulation sera inversé afin de desservir les niveaux inférieurs (-1 et -2).

Les circulations ascendantes de sortie se feront directement par le niveau -1 par deux rampes linéaires superposées en limite est sur l'emprise de la rampe actuelle. Ce fonctionnement permettra une sortie rapide et directe sur la route de Barcelonnette sans croisement avec les véhicules entrants en surface.

Des travaux de renforcement structurel

Le parking a subi des désordres structurels à cause du soulèvement du radier du R-2 par une sous pression de nappe.

Le radier et les éléments structurels seront repris par décrouantage des parties dégradées et par l'ajout de renfort.



Une nouvelle gestion des eaux de nappe

Le pompage des eaux pour éviter la sous pression du radier sera réalisé grâce à 3 puits de pompage.

Par puit, les eaux seront remontées par des pompes de 6 m³/h. Il y aura deux pompes par puits de pompage. Une alternance sera réalisée à chaque pompage. Les informations des pompes seront renvoyées à une armoire de commande. Une alerte sera activée si les deux pompes se mettent en route simultanément.

De nouvelles issues de secours

La réglementation impose la création de 2 issues de secours afin de respecter une distance de maximum 40 m entre l'axe des circulations des véhicules jusqu'aux SAS de l'escalier de secours.

L'étanchéité de la toiture et rampe d'accès entière reprise

La totalité de structure de chaussée sur parking sera démolie au niveau du cours des Arès et de la place Générale de Gaulle. L'étanchéité de la toiture béton sera ensuite reprise.

Un ascenseur installé

Une cage d'ascenseur sera créée pour permettre l'accès aux PMR au niveau N-1. L'ascenseur desservira le niveau 0 et le N-1.

Des WC publics créés

Des toilettes publiques et des toilettes PMR seront créées au niveau 0.

Équipement du parking

L'entrée du parking sera équipée de portique d'affichage lumineux indiquant les conditions d'accès et de circulation du parking.

Des caméras de vidéo protection seront implantées au droit des accès piétons et véhicules.

Enfin des zones de stationnement dédiées aux vélos sont prévues.

